

la tour Bel-Air, un emblème fort de Lausanne bientôt restauré

L'ensemble historique de Bel-Air Métropole doit être rénové. Mis à part la salle Métropole et certains appartements, l'essentiel du bâtiment n'a jamais fait l'objet de travaux importants depuis sa réalisation, entre 1931 et 1934. Bien qu'une rénovation puisse être réalisée dans le cadre réglementaire du plan partiel d'affectation en vigueur, quelques aménagements nouveaux nécessitent un addenda. Cette réhabilitation va permettre de rendre cet édifice plus en harmonie avec son environnement, qui a passablement évolué ces dernières années.

Réalisé au début des années 30 par l'architecte suisse Alphonse Laverrière – à qui l'on doit également la façade de la gare et le Tribunal Fédéral entre autres – l'ensemble Bel-Air Métropole est un ensemble phare de l'entre-deux-guerres lausannois. Il abrite, depuis sa création, la salle Métropole, lieu mythique, classé monument historique en 1992. La tour est le premier gratte-ciel de Suisse, elle mesure 68 mètres de haut et comprend 15 étages. L'ensemble figure en note *1* (monument d'importance nationale) au recensement architectural.

En résumé, trois modifications majeures sont prévues. Le rehaussement de l'arrière-scène de la salle Métropole et de la verrière de la cour intérieure, très belle, mais peu connue des Lausannois, permettra d'intégrer cet espace aux surfaces commerciales du niveau de la rue des Terreaux et de recréer un espace de circulation et de services pour les habitants. Ainsi le premier étage leur sera réservé, il sera non accessible au public, afin d'éviter les incivilités et les déprédations nocturnes.

Une autre intervention concerne la façade Est du socle, où se trouve l'escalier Bel-Air reliant la rue des Terreaux à la rue de Genève. Actuellement cet espace donne accès à divers locaux, dont une discothèque. Rendre ce volume constructible sera l'occasion de sécuriser et de rendre plus attractif cet espace aujourd'hui vétuste. Enfin, le troisième chantier concerne une liaison, entre l'ensemble Bel-Air Métropole et son vis-à-vis occupé par la FNAC, par un passage souterrain sous les escaliers et par une passerelle qui reliera la place Jean-Monnet aux nouveaux commerces. Pour qu'ils soient réalisés, ces deux éléments nécessiteront une mise à l'enquête.

Les transformations visent essentiellement une mise aux normes actuelles, afin d'améliorer la sécurité et le confort d'utilisation. Ce quartier va continuer sa mue à moyen terme, avec le développement des axes forts de transports publics (tram sur la route de Genève) et l'interdiction du trafic de transit entre St-François et Chauderon. Ces travaux permettront d'inscrire la tour Bel-Air dans un environnement urbain dynamique et de lui assurer une pérennité d'un point de vue architectural, urbanistique et économique.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00

Le préavis n° 2011/35 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 10 juin 2011